

Commission Nationale Climat

Décisions prises le 30 janvier 2019

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans remarque.

3. Approbation du PV de la réunion du 18/12/18

Le PV est approuvé sans modification.

4. Remplacement de membres de la CNC : état des lieux

Les informations complémentaires concernant les membres à remplacer seront envoyées d'ici le vendredi 1/2/2019 vers le secrétariat permanent.

5. Plan national énergie-climat-PNEC 2030 : état des lieux

A la demande de la RF, la CNC confirme que l'annexe fédérale du PNEC doit être actualisée par le Fédéral pour être en adéquation avec la décision prise en comité de concertation (avec une attention particulière envers les objectifs des biocarburants), et ceci avant que la consultation soit commencée.

La CNC mandate le stuurgroep CONCERE/CNC PNEC (y compris le sous-groupe COMM) pour :

- Organiser une consultation relative au PNEC sous la forme suivante :
 - o Une demande d'avis conjoint des instances consultatives ;
 - o Sur base d'une version plus courte et simplifiée du PNEC, une consultation online du public sous forme d'un questionnaire fermé (avec un champ libre) sur un site spécifique dédié au PNEC 2030 ;
- Proposer un calendrier de mise en œuvre réaliste pour ces deux éléments, tenant compte de la nécessité d'aboutir à une analyse des résultats des consultations disponible fin juin 2019 (en même temps que les recommandations de la Commission européenne) et en gardant un délai de consultation raisonnable, ce qui signifie – à tout le moins – la mise online de la consultation publique en mars 2019 ;
- Proposer un questionnaire pour la consultation online à faire valider en CNC conjointement avec CONCERE par procédure écrite courant février 2019.

6. Approbation du programme de travail et du budget de la CNC pour l'année 2019

Le programme de travail et le budget de la CNC pour l'année 2019 sont approuvés.

7. Contribution à l'élaboration de la « stratégie à long terme » de la Belgique

Devant l'absence d'accord sur la proposition ajustée de la présidence, le président prend acte des discussions et fera en sorte qu'une décision soit prise dans les plus brefs délais. Jusqu'au moment cette décision soit prise, le GT PAMs n'est pas mandaté.

8. Gouvernance climatique

La Commission Nationale Climat :

- décide d'établir un Groupe de travail « Gouvernance » (GT Gouvernance) composé des experts des différentes administrations concernées ;
- invite ses membres à désigner le(s) représentant(s) de chaque partie au sein du GT Gouvernance (deux représentants maximum par entité) et, le cas échéant, à proposer un(e) candidat(e) pour le pilotage du groupe ;
- approuve le mandat suivant pour le GT Gouvernance :
 - Le GT Gouvernance est chargé de réaliser une synthèse des propositions et recommandations en matière de renforcement de la gouvernance de la politique climatique en Belgique, issues de diverses institutions et organisations ;
 - Le GT examinera notamment les propositions et recommandations formulées par les différentes assemblées parlementaires, les avis des organes consultatifs, ainsi que les résultats des travaux académiques en la matière, notamment sur les aspects institutionnels, législatifs et constitutionnels, au minimum celles issues des références suivantes :
 - Rapport d'information du Sénat sur le processus décisionnel intrabelge en matière de répartition de l'effort climatique
 - Résolution du « Dialogue interparlementaire sur le climat » sur la politique climatique de la Belgique
 - Rapport de synthèse et Conclusions du Dialogue sur la gouvernance belge en matière de climat (USLB)
 - Avis du CFDD sur la gouvernance concernant la politique climatique (2016) et sur la gouvernance en matière de politique climatique nationale et la réforme de la Commission nationale Climat (2013)
 - Le GT examinera également de quelle manière renforcer la consultation de la société civile, notamment des jeunes, dans le cadre de son travail ;
 - Les résultats de ces travaux seront présentés à la CNC dans un rapport de synthèse ;
- invite le GT Gouvernance à entamer ses travaux dans les meilleurs délais, conformément aux termes de son mandat, à communiquer son premier rapport lors de la prochaine réunion plénière de la CNC, et à communiquer son rapport final au plus tard lors de la réunion suivante de la CNC.

L'invitation d'inviter les membres de la CNC à désigner le(s) représentant(s) de chaque partie au sein du GT Gouvernance (deux représentants maximum par entité) et, le cas échéant, à proposer un(e) candidat(e) pour le pilotage du groupe, se fera par le secrétariat permanent de la CNC, qui en informera le président de la CNC.

9. Burden-sharing 2021-2030

La Commission Nationale Climat décide de confier au GT burden sharing 2030 les missions suivantes :

- Procéder à la mise à jour du rapport du 1er décembre 2017 et communiquer son rapport mis à jour au plus tard lors de la prochaine CNC ;
- Suite à cette mise à jour, proposer les éléments à intégrer dans le burden sharing 2030 au regard de la législation européenne en la matière et un calendrier d'adoption réaliste, pour viser un accord politique en décembre 2019.

La CNC invite le GT Burden sharing 2030 à entamer ses travaux dans les meilleurs délais et à communiquer l'état d'avancement de ses travaux lors de la prochaine réunion plénière de la CNC.

10. Burden-sharing 2013-2020 : rapports de mise en œuvre 2017 & 2018 : état des lieux

La Commission Nationale Climat mandate le GT Burden sharing 2013-2020 pour faire valider les rapports de mise en œuvre à la prochaine réunion de la CNC.

11. Rapports d'activité CNC 2017-2018 : état des lieux

La Commission Nationale Climat mandate le GT Burden sharing 2013-2020 pour faire valider les rapports de mise en œuvre à la prochaine réunion de la CNC.

14. AOB

GT Adaptation : la présentation du rapport d'évaluation à mi-parcours (lié au rapportage du 15/3 sous la MMR) sera faite lors de la prochaine CNC.

Présents:

Membres	
Autorité Fédérale (FED)	
Olivier DEMARET	Cab Marghem
Région Flamande (RF)	
Filip SMET	Cab Schauvliege
Samir LOUENCHI	Cab Homans
Kelsey VAN MARIS	Cab Tommelein
Wim VERRELST	Cab Crevits
Région Wallonne (RW)	
Sylviane BILGISCHER	Cab Crucke
Franck GÉRARD	Cab Crucke
Stéphane COOLS	Cab Di Antonio
Région Bruxelles-Capitale (RBC)	
Julien GUILLAUME	Cab Fremault, président
Gaëtan VAN LOQUEREN	Cab Gosuin

Secrétariat Permanent (SP)	
Laurence de CLOCK	SPF Environnement
André GUNS	AWAC
Tomas VELGHE	Dép. Energie, Climat et Economie verte
Annick VANDERPOORTEN	Bruxelles-Environnement
Autres	
Etienne HANNON	SPF Environnement
Henri KEVERS	SPF Environnement, pilote du GT BS
Claire COLLIN	SPF Environnement, pilote du GT NC7/BR3
Karen GEENS	SPF Economie, co-pilote (énergie) du comité de pilotage du PNEC
Jorre DE SCHRIJVER	Dép. Energie, Climat et Economie verte, co-pilote (climat) du comité de pilotage du PNEC
Annemie NEYENS	Dép. Energie, Climat et Economie verte